

LE RECTEUR

RÉF : 026/REC/UO1/2020

OBJET : Mise en ligne des contenus d'enseignements.

ORAN, LE 02 AVRIL 2020

A L' ATTENTION DE MESDAMES ET MESSIEURS LES ENSEIGNANTS

Mesdames et Messieurs, Cher(e)s collègues

L'Algérie vit, à l'image de la quasi-totalité des pays de la planète, une situation exceptionnelle marquée par une réelle pandémie du coronavirus (covid19), qui incite toutes les institutions (états, établissements et personnes privées) à prendre toutes les mesures possibles pour prévenir de manière efficace et responsable les risques de propagation de cette épidémie.

Le secteur de l'Enseignement Supérieur en Algérie, dans une démarche responsable reposant sur l'engagement de l'ensemble de la communauté des enseignants universitaires, vise le maintien de la relation académique, entre les enseignants et leurs étudiants, et la mise en ligne des contenus d'enseignements sous leurs différentes formes de Cours, TD et TP (quand la mise en ligne du TP est possible).

A ce jour, L'Université Oran 1 Ahmed Ben Bella enregistre, avec satisfaction, un taux satisfaisant de mise en ligne des enseignements dans les différents parcours de formations assurés au titre de l'actuelle année universitaire. Toutefois, et dans le cadre de la validation des enseignements de ce deuxième Semestre, j'invite les enseignants qui ne l'ont pas encore fait, à déposer leurs contenus pédagogiques sous toutes les formes possibles (sur plate-forme E-learning, fichier texte pdf, fichier ppt, scanné, page personnel d'enseignant, ...) en indiquant, chaque fois que de besoin, les adresses url de tous supports pédagogiques jugés utiles.

L'Université Oran 1 s'engage à mettre à disposition des enseignants tous les outils possibles et le personnel d'encadrement technique en vue d'une facilitation de cette opération de mise en ligne et leur regroupement structuré par, Faculté/Institut, Département, Niveau, Spécialité et Année afin d'en faciliter l'accès aux étudiants.

Par ailleurs, j'invite tous les organes scientifiques et pédagogiques à maintenir un suivi et une veille pédagogique pour la prise de toute mesure jugée pertinente, en veillant notamment à l'enregistrement des dépôts de ces productions pédagogiques afin d'en assurer la propriété et la validation.

Notre comportement citoyen est la meilleure preuve de notre engagement, d'une part dans la lutte contre le risque de propagation de la pandémie "Covid-19" et la protection de notre communauté universitaire, et d'autre part pour la sauvegarde de l'année universitaire 2019 - 2020 et la maîtrise efficace des techniques et technologies de l'Enseignement à Distance qui représentent l'un des plus grands défis de l'université du futur.

Bien cordialement,

Le Recteur,

Pr A. BENZIANE



مدير جامعة وهران 1 أحمد بن بلة
أ. د عبد الباقي بن زيان